



LE Sauverois

ÉDITION SPÉCIALE 2021 | BUDGET



JACQUES GARIÉPY
Maire de Saint-Sauveur

2

CONSEIL MUNICIPAL

3

PRINCIPAUX TAUX
DE TAXES ET TARIFS

PAIEMENT DU COMPTE
DE TAXES MUNICIPALES

4

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
2021

Ville de
Saint-Sauveur



MOT DU MAIRE

Le 14 décembre 2020, lors d'une séance extraordinaire, le conseil municipal a adopté le budget municipal pour l'exercice financier 2021, ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023. Comme vous pourrez le constater, la prochaine année en sera une axée sur des actions environnementales de préservation et d'aménagement, ainsi que sur le maintien et l'amélioration des infrastructures municipales.

Le budget équilibré 2021 de la Ville s'élèvera à 27 999 700 \$, alors que le taux de taxation résidentiel se chiffrera à 0,5884 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une hausse de 1,78 %. Plus concrètement, pour une propriété d'une valeur moyenne de 330 814 \$ à Saint-Sauveur, avec services d'aqueduc et d'égout, le compte de taxes s'établira à 2 498 \$, une hausse de 37 \$ comparativement à l'exercice financier 2020.

Au cours des trois prochaines années, la Ville prévoit réaliser d'importants projets dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023. Totalisant des investissements de 57 546 909 M\$, ces projets permettront d'effectuer la réfection de rues en secteur non urbanisé, d'amorcer l'aménagement de la réserve écologique du Mont-Christie, d'acquérir le Cap Molson (versant Saint-Sauveur), de remplacer le camion-pompe du Service de sécurité incendie, de mettre à niveau des stations de suppression, ainsi que d'aménager un centre communautaire et culturel intergénérationnel sur les sites du Chalet Pauline-Vanier et de l'école primaire de Saint-Sauveur, pavillon Marie-Rose.

Dans le contexte pandémique actuel, le conseil municipal a priorisé des projets et des investissements qui favoriseront la qualité de vie des citoyens, tout en maintenant un compte de taxes municipales parmi les plus bas de la région. D'ailleurs, si vous souhaitez visionner l'enregistrement de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020, celui-ci est disponible sur notre site Internet à ville.saint-sauveur.qc.ca.

En conclusion, si les conditions le permettent, les membres du conseil municipal se joindront à moi pour vous accueillir au prochain déjeuner du maire, prévu le dimanche 21 mars 2021, à compter de 8 h 30, à l'hôtel de ville. Nous aurons ainsi l'occasion de faire connaissance et d'échanger sur des sujets touchant notre ville.



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Votre conseil municipal est composé du maire et de six conseillers municipaux. Le territoire de la Ville de Saint-Sauveur n'étant pas divisé en districts électoraux, tous les membres du conseil municipal peuvent donc vous représenter. Afin d'améliorer le processus décisionnel, chaque membre du conseil est président d'une commission.

RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE

NOUVEAUTÉ!

Un numéro de téléphone unique pour joindre tous les services de la Ville : 450 227-4633

HÔTEL DE VILLE

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R6
directiongenerale@ville.saint-sauveur.qc.ca

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

2125, chemin Jean-Adam
Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R2
incendie@ville.saint-sauveur.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R0
bibliotheque@ville.saint-sauveur.qc.ca

SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R0
communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

2125, chemin Jean-Adam
Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R2
travauxpublics@ville.saint-sauveur.qc.ca

SERVICE DE L'URBANISME

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R6
urbanisme@ville.saint-sauveur.qc.ca

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R6
environnement@ville.saint-sauveur.qc.ca

SERVICE DES FINANCES

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R6
taxation@ville.saint-sauveur.qc.ca



Rosa
BORREGGINE



Normand
LEROUX



Caroline
VINET



Véronique
MARTINO



Daniel
CANTIN



Judith
GAGNON

COMMISSIONS

PRÉSIDENTS

Commission des travaux publics et génie

Rosa Borreggine

Commission de la sécurité incendie

Normand Leroux

Commission de l'environnement
Commission des communications

Caroline Vinet

Commission de la vie communautaire

Véronique Martino

Commission des finances et budget

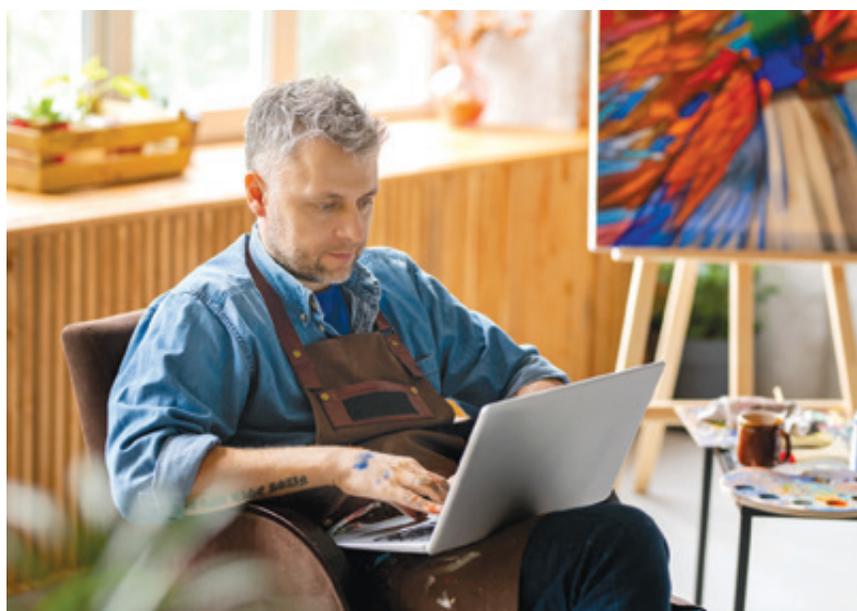
Daniel Cantin

Commission de l'urbanisme

Judith Gagnon

PRINCIPAUX TAUX DE TAXES ET TARIFS

	2021	2020
TAXES À L'ÉVALUATION (/100 \$)		
Foncière résidentielle	0,58840 \$	0,57810 \$
Foncière non résidentielle	1,55410 \$	1,52690 \$
Foncière terrains vagues desservis	1,17680 \$	1,15620 \$
Entretien du réseau d'égout	0,01788 \$	0,01788 \$
Égout pluvial - Dette	0,00153 \$	0,01067 \$
Aqueduc - Dette	0,00131 \$	N/A
TARIFS (PAR LOGEMENT)		
Eau		
Résidentiel	167 \$	145 \$
Commercial (189 m ³ à 3 000 m ³) (/m ³)	0,703 \$	0,612 \$
Commercial (excédent de 3 000 m ³) (/m ³)	0,787 \$	0,685 \$
Assainissement des eaux usées		
Résidentiel	87 \$	87 \$
Commercial 1	98 \$	98 \$
Commercial 2	200 \$	200 \$
Matières résiduelles		
Résidentiel	230 \$	222 \$
Commercial - base	126 \$	120 \$
Commercial - ordures et matières organiques	variable	variable



PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Les comptes de taxes supérieurs à 300 \$ sont payables en **4 versements** égaux.

Les dates d'échéance pour chacun de ces versements sont les suivantes :

- Le **11 mars 2021** (premier versement)
- Le **11 mai 2021** (deuxième versement)
- Le **11 juillet 2021** (troisième versement)
- Le **11 septembre 2021** (quatrième versement)

À noter que si le montant du compte de taxes est de 300 \$ ou moins, il devra être acquitté en totalité au plus tard le 11 mars 2021.

MODES DE PAIEMENT

PAR INTERNET :

Le paiement peut être effectué en ligne auprès des institutions financières participantes.

Voici les étapes à suivre :

- Ajoutez la Ville de Saint-Sauveur dans la liste de vos fournisseurs.
- Inscrivez le numéro de matricule (la série de 18 chiffres, incluant les zéros, mais sans les traits d'union).

EN PERSONNE : Présentez-vous à l'hôtel de ville pendant les heures ouvrables, au 1, place de la Mairie. Les modes de paiement acceptés sont les suivants : carte de débit, argent comptant, chèque.

PAR LA POSTE : Faites-nous parvenir vos coupons de remise, accompagnés de mandats-poste ou de chèques postdatés, libellés à l'ordre de la Ville de Saint-Sauveur, à l'adresse suivante : 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6.

DES QUESTIONS?

Veillez joindre le Service des finances par courriel, à taxation@ville.saint-sauveur.qc.ca ou par téléphone, au 450 227-4633, poste 2120.

Considérant le contexte actuel, merci de privilégier le paiement par Internet.

Trouvez-nous en inscrivant le terme « SAUVEUR » lors de votre recherche.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

REVENUS	2021	2020
Taxes	22 896 300 \$	22 250 800 \$
Paiement tenant lieu de taxes	62 900 \$	59 100 \$
Transferts	501 300 \$	454 200 \$
Transferts - COVID-19	513 200 \$	N/A
Services rendus aux municipalités	1 148 300 \$	1 065 200 \$
Autres services rendus	490 300 \$	511 100 \$
Imposition de droits	1 901 700 \$	1 679 900 \$
Amendes et pénalités	346 500 \$	377 200 \$
Intérêts	109 200 \$	133 400 \$
Autres revenus	30 000 \$	35 000 \$
	27 999 700 \$	26 565 900 \$

DÉPENSES	2021	2020
Administration générale	4 420 700 \$	3 733 400 \$
Sécurité publique	5 352 100 \$	5 009 800 \$
Transport	5 742 300 \$	5 355 900 \$
Hygiène du milieu	4 549 200 \$	4 154 600 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 647 200 \$	1 529 600 \$
Loisirs et culture	3 889 000 \$	3 728 600 \$
Service de dette et frais financiers	2 219 000 \$	2 281 500 \$
Mesures exceptionnelles et relance communautaire - COVID-19	438 200 \$	N/A
Affectation du surplus	(1 106 700) \$	(450 000) \$
Immobilisations financées à mêmes les taxes	539 700 \$	957 000 \$
Autres affectations et divers	309 000 \$	265 500 \$
	27 999 700 \$	26 565 900 \$

QUOTES-PARTS	2021	2020
Régie d'assainissement des eaux usées	452 300 \$	447 000 \$
Sûreté du Québec	3 460 900 \$	3 290 800 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	2 644 400 \$	2 461 300 \$
	6 557 600 \$	6 199 100 \$

BUDGET DU DÉNEIGEMENT INCLUS DANS LA DÉPENSE TRANSPORT	2021	2020
Enlèvement de la neige	1 970 600 \$	1 706 800 \$

INVESTISSEMENTS	2021
Infrastructures	
Aménagement de la réserve écologique du Mont-Christie	600 000 \$
Aménagement d'un stationnement public	2 000 000 \$
Aménagement du parc Camille-Michel (planification)	100 000 \$
Bonification des installations au parc John-H.-Molson	585 517 \$
Bordures et trottoirs	70 000 \$
Drainage et pavage	1 576 520 \$
Mise à niveau de stations de pompage et puits	212 000 \$
Prolongement du chemin de l'Héritage jusqu'à la route 364	3 500 000 \$
Réfection et pavage de rues - secteur non-urbanisé	3 000 000 \$
Réhabilitation de conduites et pavage	800 000 \$
Bâtiments	
Mise aux normes de la domotique à l'hôtel de ville	200 000 \$
Équipements et divers	
Environnement	10 000 \$
Sécurité incendie	38 500 \$
Technologies de l'information	117 500 \$
Vie communautaire	21 500 \$
Voirie	168 200 \$
Divers	48 500 \$
Véhicules	
Sécurité incendie	920 000 \$
Voirie	1 030 000 \$
Terrain	
Acquisition de terrains au Cap Molson	360 500 \$
Acquisition de terrains pour sentiers ou préservation	400 000 \$
	15 758 737 \$

SOURCE DE FINANCEMENT	2021
Taxes foncières (à même l'exploitation)	539 700 \$
Fonds de roulement	400 000 \$
Fonds de stationnement	690 000 \$
Surplus accumulé	76 128 \$
Règlement d'emprunt (ensemble)	12 020 190 \$
Règlement d'emprunt (aqueduc)	800 000 \$
Règlement d'emprunt (secteur)	492 000 \$
Subventions	420 347 \$
Contribution de municipalités partenaires	320 372 \$
	15 758 737 \$